

Koerich, le 26.11.2020

Ministère de la famille, de l'Intégration et à la Grande
Région
13c, rue de Bitbourg
L - 1273 Luxembourg-Hamm

Concerne : Consultation dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration

Monsieur Brosius,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire part de mes réflexions quant aux questions soulevées dans le courrier du 26 octobre 2020 dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration.

Déjà la première phrase du courrier de Madame le Ministre dit tout : « **Le multiculturalisme de notre société et le vivre-ensemble de tous les résidents sont les forces et les atouts de notre pays, que ce Gouvernement promeut activement** ». Avec une loi on peut former le cadre législatif. Pour moi, une approche ouverte et une promotion active de tous les acteurs sont plus importants comme une loi.

En ce qui concerne les questions :


- 1) Qu'est-ce que l'intégration?
Vivre ensemble sans préjugés l'un envers l'autre, se respecter réciproquement
- 2) A quoi doit servir une politique d'intégration ?
Aider les nouveaux résidents à s'intégrer dans notre pays, afin que le Luxembourg devienne leur nouvelle patrie.
- 3) Quelle approche d'intégration favorisez-vous ?
On doit être ouvert à tout le monde qui souhaite s'intégrer, faire apprendre aux étrangers notre culture, notre façon de vivre, nos coutumes, notre langue. La langue ne doit pas constituer une barrière, mais un outil destiné à faciliter la communication entre les résidents.
- 4) Qui est concerné par l'intégration et quels sont les besoins des personnes concernées ?
Nous sommes tous concernés. Les besoins sont sûrement multiples et très différents en fonction de la situation individuelle (réfugié, immigré,) et de l'origine des nouveaux citoyens.
- 5) Notre cadre législatif et nos institutions actuels permettent-ils de répondre à ces besoins ?
Oui et Non. On peut toujours faire mieux, dans les limites du possible.
Le législateur et autres acteurs concernés sont mieux placés que moi pour juger.
- 6) Quels sont les instruments, mesures, procédures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?
Surtout la volonté de s'intégrer de la part des étrangers et l'autorisation de s'intégrer de notre part sont indispensables.
- 7) Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs ?
Chaque acteur doit faire le mieux possible dans son domaine, une collaboration étroite entre les différents acteurs est absolument nécessaire

Le gouvernement doit mettre en place une législation qui favorise l'intégration. Déjà la possibilité d'avoir une double nationalité est favorable.

L'obligation pour une commune d'avoir une commission d'intégration force les communes de traiter le sujet de l'intégration. La commune de Koerich a la chance d'avoir une commission d'intégration active. L'idée d'inviter tous les nouveaux résidents sur un « Welcome Drink » nous donne la possibilité de prendre un premier contact, de montrer qu'ils sont bienvenus, de présenter la commune, les associations etc. et de les rassurer que l'administration communale est toujours prête à aider lorsque les gens ont besoin d'aide.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Bourgmestre,



Jean Wirion